

## Semaine manitobaine de sensibilisation aux dépendances

### La marijuana : VRAI ou FAUX ou ???

### Activité 1

- ✓ Veuillez mettre un crochet (✓) dans la case lorsque l'énoncé vous semble vrai.
- ✓ Veuillez faire une croix (X) dans la case lorsque l'énoncé vous semble faux. En tel cas, inscrivez la raison pour laquelle l'énoncé vous semble inexact.
- ✓ Si vous ne savez pas si l'énoncé est vrai ou faux, mettez un point d'interrogation (?) et écrivez les questions auxquelles vous aimeriez avoir une réponse afin de déterminer si l'énoncé est vrai ou faux . Si vous n'avez pas reçu réponse à toutes vos questions, faites des recherches à la bibliothèque de l'école, de votre communauté ou de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances.

**LES RÉPONSES SE TROUVENT AU VERSO DE CETTE PAGE**

✓ ou X ou ?

1. Les joints de marijuana sont moins nocifs pour la santé que les cigarettes.

---

2. Un seul test d'urine permet de déterminer si une personne était sous l'effet de la marijuana au moment de la prise d'échantillon d'urine.

---

3. La marijuana ne crée aucune dépendance.

---

4. L'exposition d'une femme enceinte à la marijuana peut avoir des effets à long terme sur son enfant.

---

5. Dans un récent sondage effectuée par la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, plus de 35 % des étudiants du Manitoba ont révélé avoir consommé de la marijuana au cours de la dernière année.

---

6. La marijuana ne perturbe pas votre habileté à conduire.

---

7. Une personne qui consomme de la marijuana de manière régulière et en grande quantité peut perdre toute motivation.

---

8. Au Canada, on subventionne présentement des essais cliniques sur l'utilisation de la marijuana à des fins médicales.

---

9. La marijuana ne fait pas partie des hallucinogènes.

---

10. La marijuana peut temporairement perturber la mémoire à court terme.

---

## Semaine manitobaine de sensibilisation aux dépendances

### La marijuana : les réponses au questionnaire VRAI ou FAUX ou ???

*Prenez votre santé en main - Faites des recherches - Étudiez les renseignements trouvés!*

1. **Les joints de marijuana sont moins nocifs pour la santé que les cigarettes.**  
**Faux.** La marijuana produit plus de goudron qu'une cigarette forte. La concentration d'agents cancérigènes est plus élevée dans le goudron de la marijuana que dans une même quantité de goudron de tabac.
2. **Un seul test d'urine permet de déterminer si une personne était sous l'effet de la marijuana au moment de la prise d'échantillon d'urine.**  
**Peut-être.** Un seul test d'urine peut permettre de déterminer si une personne a consommé de la marijuana récemment ou en a consommé des semaines auparavant. Le THC, la composante chimique de la marijuana qui produit l'effet d'engourdissement, et ses métabolites peuvent demeurer dans le sang pendant des jours et peuvent même s'amasser dans les tissus adipeux du corps pour finalement être relâchés lentement dans l'organisme pendant plusieurs semaines.
3. **La marijuana ne crée aucune dépendance.**  
**Faux.** La consommation à long terme de marijuana peut créer une dépendance psychologique. Les consommateurs de marijuana ont l'impression qu'ils ne peuvent être efficaces sans cette drogue. Les symptômes du sevrage peuvent comprendre l'anxiété et la nervosité, et peuvent entraîner des troubles du sommeil et une perte d'appétit.
4. **L'exposition d'une femme enceinte à la marijuana peut avoir des effets à long terme sur son enfant.**  
**Peut-être.** Selon les données compilées dans le cadre de l'*Ottawa Prospective Prenatal Study*, les effets à long terme sont difficilement perceptibles et ont tendance à faire leur apparition à un stade avancé du développement de l'enfant. Les anomalies observées touchent les performances scolaires de l'enfant en ce sens qu'elles affectent ses aptitudes verbales, son attention continue et sa mémoire. Comme la marijuana traverse le placenta, il est déconseillé d'en consommer ou d'être exposé à sa fumée durant la grossesse.
5. **Dans un récent sondage effectué par la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, plus de 35 % des étudiants du Manitoba ont révélé avoir consommé de la marijuana au cours de la dernière année.**  
**Vrai.** Dans le document *2001 Youth Survey* publié par la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, 37,9 % des étudiants interrogés ont déclaré avoir consommé cette substance au cours de la dernière année..
6. **La marijuana ne perturbe pas votre habileté à conduire.**  
**Faux.** Il a été démontré qu'on ne peut conduire prudemment sous l'effet de la marijuana parce que les habiletés requises, comme la coordination motrice, la perception de la profondeur, le jugement et la concentration, sont diminuées. Par conséquent, il est difficile d'estimer les distances ainsi que de réagir aux signaux et aux sons de la route.
7. **Une personne qui consomme de la marijuana de manière régulière et en grande quantité peut perdre toute motivation.**  
**Peut-être.** Certaines études prétendent qu'une consommation régulière et importante de marijuana détruit la motivation (syndrome amotivationnel), ce qui peut diminuer le rendement à l'école ou au travail. Même si d'autres études démentent ce précepte, lorsque la consommation de substances devient une habitude régulière, un déclin de temps et d'énergies dévouées à d'autres activités peut en résulter.
8. **Au Canada, on subventionne présentement des essais cliniques sur l'utilisation de la marijuana à des fins médicales.**  
**Vrai.** Des rapports isolés ont révélé que le THC et les autres composantes de la marijuana soulagent les symptômes, tels la nausée et les vomissements, reliés à certains états pathologiques comme la cachexie, la sclérose en plaques, le sida, l'épilepsie et le glaucome. Le gouvernement du Canada subventionne présentement des essais cliniques qui s'étendront sur une période de cinq ans, par l'entremise du Programme de recherche sur l'usage de la marijuana à des fins médicales. Ces recherches visent à prouver les bienfaits de la marijuana sur les personnes présentant ces états pathologiques.
9. **La marijuana ne fait pas partie des hallucinogènes.**  
**Faux.** La marijuana appartient à la catégorie des hallucinogènes. Il s'agit en fait d'un hallucinogène qui a des effets sédatifs..
10. **La marijuana peut temporairement perturber la mémoire à court terme.**  
**Vrai.** La marijuana altère la mémoire. La consommation de marijuana, tout comme la consommation d'alcool, n'altère pas la capacité qu'ont les consommateurs à se souvenir de choses apprises il y a longtemps, mais diminue leur capacité à se souvenir de nouvelles choses.